

## Annexe 2 : Attestation portant engagement du Maître d'Ouvrage dans la mise en place des mesures

### Attestation portant engagement du Maître d'Ouvrage dans la mise en place des mesures

Je soussigné Maître d'Ouvrage, OPSIA Métropole Toulon Méditerranée, en la personne de Hubert FALCO, s'engage sur l'honneur à mettre en place, appliquer et respecter les mesures d'atténuation, d'accompagnement et de suivi proposées par ECOTONIA en rapport avec la biodiversité et l'environnement, pour le projet de « POLE D'ÉCHANGE MULTIMODAL », Ollioules / La Seyne (83).

Les mesures susmentionnées sont les suivantes :

ME1 : Réflexion sur l'impact de l'emplacement du projet : Maintien partiel de l'Alpiste aquatique, de la ripisylve et du Vallat.

MR1 : Mise en place d'un chantier vert, respect des emprises du projet, mise en défens des zones sensibles.

MR2 : Adaptation du phasage des travaux à la biologie des espèces faunistiques

MR3 : Limitation et adaptation de l'éclairage

MR4 : Pose d'un filet amphibiens

MR5 : Mise en place de crapauducs

MR6 : Restauration in-situ du Vallat de Faveyrolles

MA1 : Aménagement et gestion d'une parcelle sanctuarisée en faveur de la biodiversité

MA2 : Récolte de graines et mise en place d'un plan de gestion écologique des parcelles compensatoires

MA3 : Installation de gîtes à chiroptères

MA4 : Mise en place de nichoirs

MA5 : Prise en compte de la Trame bleue par l'aménagement de zone humide de substitution.

MA6 : Conseils et préconisations pour la mise en place du chantier vert

MA7 : Accompagnement sur le chantier lors de la mise en place des mesures ERC

MS1 : Mise en place d'un suivi scientifique après travaux.

Fait à : TOULON

Le : 21 Mai 2021



SIGNATURE

A handwritten signature in blue ink, written over a horizontal line. The signature is stylized and appears to be "H. Falco".